

SECTION 1: : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial :

Gold Label Flower Enhancer FE (Fe-nano)

Type de produit :

Biostimulant / produit fertilisant liquide pour la floraison

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée :

Activateur de floraison liquide à base de composants organiques, minéraux et fer (forme nano) destiné à un usage horticole (substrats et systèmes hydroponiques).

Utilisations déconseillées :

Toute utilisation autre que celle recommandée pour les applications horticoles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur :

Fabricant :

Gold Label – Special Mix B.V.

Oosteinderweg 303A

1432 AW Aalsmeer

Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)299 675711

E-mail : info@goldlabel.nl

Site web : www.goldlabel.nl

Fournisseur :

The A Group (T.A.G.) GmbH

Seestrasse 214

8808 Bäch - SZ

Schweiz

Téléphone : +41 21 647 69 65

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 pour les appels de la Suisse ou +41 (0)44 251 51 51 (24 h). Tox Info Suisse, Zürich
(Informations en Allemand, Français, Italien et Anglais).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

- Toxicité aiguë (orale), catégorie 4 – H302
- Irritation oculaire, catégorie 2 – H319

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Pictogramme de danger :



Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mentions de danger :

- **H302** : Nocif en cas d'ingestion.
- **H319** : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 : Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 : Rincer la bouche.
P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

Éviter la formation d'aérosols lors de la manipulation.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable – le produit est un mélange.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique :

Mélange aqueux bio-minéral contenant des biostimulants d'origine végétale, des nutriments minéraux, du fer (forme nano) et un antioxydant/stabilisant.

Substance / composant	Fonction	Teneur (% m/m)	Classification (niveau substance)
Mélange d'acides aminés (Amino Veg)	Biostimulant	20–30 %	Non classé
Mélasse / sucres	Source de carbone	15–25 %	Non classé
Extrait d'Aloe vera	Chélateur naturel / biostimulant	30–45 %	Non classé
Sels fertilisants NPK (Kristalon 15-5-30 + 3Mg)	Nutriments minéraux	5–10 %	Irrit. yeux 2 ; H319
Terraflor (complexe organique)	Biostimulant	< 2 %	Non classé
Fer (nano Fe)	Oligo-élément	< 0,1 %	Non classé
Bisulfite de sodium	Antioxydant / stabilisant	0,3 – 0,4 %	Acute Tox. 4 ; H302 Irrit. yeux 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335

Informations complémentaires :

Le bisulfite de sodium est ajouté comme antioxydant et stabilisant afin de préserver la qualité du produit pendant le stockage.

Sur la base de sa concentration, le mélange est classé Toxicité aiguë (orale) catégorie 4 (H302) et Irritation oculaire catégorie 2 (H319) conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux :

Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Inhalation :

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de gêne respiratoire.

Contact avec la peau :

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer une irritation des yeux.

Aucun effet différé connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés :

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens inappropriés :

Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas inflammable.

En cas d'incendie, des fumées irritantes peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Éviter le rejet dans les égouts, les eaux de surface ou le sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
Absorber avec un matériau inerte (sable, terre, vermiculite).
Recueillir dans des récipients appropriés pour élimination.
Rincer la zone contaminée avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections
Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et Stakage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
Se laver soigneusement les mains après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine, hermétiquement fermé.
Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.
Température de stockage recommandée : 5 – 30 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Activateur de floraison liquide pour usage horticole.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite d'exposition professionnelle spécifique n'a été établie pour ce mélange.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Aucune mesure technique particulière n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

8.2.2 Mesures de protection individuelle

Protection des yeux :

Port de lunettes de protection recommandé en cas de risque d'éclaboussures.

Protection de la peau :

Porter des gants de protection appropriés (nitrile ou PVC).

Protection du corps :

Vêtements de travail standards suffisants.

Protection respiratoire :

Non requise dans des conditions normales d'utilisation.

Éviter la formation d'aérosols.

8.2.3 Contrôles de l'exposition environnementale

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété	Valeur
Aspect	Liquide
Couleur	Brun à brun foncé
Odeur	Légère, caractéristique
pH	Environ 4,5 – 6,5
Point de fusion / congélation	Non déterminé
Point d'ébullition	> 100 °C
Point d'éclair	Non applicable
Densité relative	Environ 1,05 – 1,10 g/cm ³
Solubilité	Totalement miscible dans l'eau
Viscosité	Non déterminée

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire pertinente disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les températures extrêmes, le gel et l'exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux attendu dans des conditions normales.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) :

Nocif en cas d'ingestion (H302), en raison de la présence de bisulfite de sodium et de sels fertilisants minéraux.

Corrosion / irritation cutanée :

Non classé. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire :

Provoque une sévère irritation des yeux (H319).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non classée.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Non classée.

Cancérogénicité :

Non classée.

Toxicité pour la reproduction :

Non classée.

STOT – exposition unique :

Non classée pour le mélange.

STOT – exposition répétée :

Non classée.

Danger par aspiration :

Non applicable.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement aquatique conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les composants organiques sont supposés biodégradables.

Les nutriments minéraux peuvent contribuer à une charge nutritive en cas de rejet important.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucun potentiel de bioaccumulation attendu sur la base des informations disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans le sol et les systèmes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Éliminer les surplus de produit par un prestataire agréé, conformément aux réglementations locales et nationales.

Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les eaux de surface.

Emballages :

Les emballages vides doivent être rincés avant recyclage ou élimination.

Les emballages contaminés doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable.

14.2 Nom d'expédition ONU

Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

Réglementations de transport :

ADR / RID (route / rail) : Non réglementé

IMDG (mer) : Non réglementé

IATA (air) : Non réglementé

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
- Règlement (UE) 2019/1009 relatif aux produits fertilisants de l'UE

Aucune restriction nationale supplémentaire connue.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions de danger citées

- **H302** : Nocif en cas d'ingestion.
- **H319** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H335** : Peut irriter les voies respiratoires. (*Niveau substance*)

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association du transport aérien international

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

CAS : Chemical Abstracts Service

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

REACH : Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

Conseils relatifs à la formation

Les personnes manipulant ce produit doivent être informées des bonnes pratiques de manipulation et des mesures de sécurité appropriées.

Version : 1.0

Date d'émission : 2026-02-16

Autres informations :

- Ce produit, y compris sa formulation, est la propriété intellectuelle de Gold Label – Pays-Bas.
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel des connaissances et ont pour seul objectif de décrire le produit au regard des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

Fin de la fiche de données de sécurité.